



le TRAIT
d'UNION

RÉUNION DE RENTRÉE À LA CITÉ SCOLAIRE CLAUDE MONET

Nous pourrions échanger sur la rentrée scolaire, l'année à venir, et voir **ENSEMBLE**, pour ceux qui le souhaitent, comment chacun de nous peut **s'investir et participer à la vie du collège et du lycée**.

Pour plus d'infos ou pour nous contacter
www.traitdunion.info • traitdunionmonet@gmail.com



JE PARTICIPE !

Madame, Monsieur,

Vous êtes les parents d'un élève qui fait sa rentrée au collège, au lycée ou en classe préparatoire à Claude Monet. La réussite de la scolarité tient aussi à l'implication du plus grand nombre pour accompagner nos enfants, sans empiéter sur leur vie de collégiens-lycéens.

Trait d'Union est une association locale qui regroupe des parents de tous horizons (professionnels, militants associatifs, parents au foyer...), qui souhaitent prendre toute leur part dans la communauté éducative. C'est une association indépendante, loin des débats nationaux, très impliquée sur le terrain, qui préfère des actions concrètes au niveau local.

Comme vous, nous n'avons pas forcément le temps de nous réunir très souvent. Nous privilégions donc les contacts par mail ou par téléphone, qui sont plus faciles à organiser et, en dehors de nos actions, nous nous retrouvons au moins deux fois par an, pour un moment plus convivial.



le TRAIT
d'UNION

Adhérer à TRAIT D'UNION

c'est

- Recevoir une demi-douzaine de courtes lettres d'information tout au long de l'année scolaire pour suivre l'actualité de la cité scolaire et des réformes qui l'impactent



Bac 2021 : ce qui s'annonce à Monet
Trait d'Union a rencontré la proviseure, la proviseure adjointe pour faire le point sur la rentrée 2019 et le Trait d'Union - C...

- Pouvoir être délégué parent, dans la classe de votre enfant ou dans une autre, pour développer les liens avec l'équipe éducative
- Pouvoir participer à la réflexion pédagogique au sein des différentes instances, sans forcément vous présenter aux élections des représentants parents

UNE QUESTION,
UNE DIFFICULTÉ,
UNE INQUIÉTUDE ?

Outre vos délégués parents, vos interlocuteurs au sein de la cité scolaire seront :

- ❖ Absences, retards, comportement > la CPE ou le professeur principal.
- ❖ Problème pédagogique > le professeur principal ou le prof de la discipline concernée
- ❖ Question d'orientation > le prof principal, l'une des psychologues de l'Éducation nationale ou le CIO
- ❖ Suivi médical de l'enfant > le médecin ou l'infirmière scolaire
- ❖ Problème grave ou d'ordre général > vous pouvez demander un rendez-vous à la proviseure, à la principale adjointe ou à la proviseure adjointe, par l'intermédiaire du secrétariat